



À propos de l'Afeas

*L'Afeas regroupe 12 000 Québécoises intéressées
à la promotion des femmes et à l'amélioration de
la société par l'éducation et l'action sociale.*

Montréal, le 10 février 2009

Monsieur Robert Morin
Secrétaire général
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

Monsieur le secrétaire général,

L'Afeas demande au Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) de rappeler à l'ordre l'animateur radio, Sylvain Bouchard, et la station de radio CJMF-FM (93,3 - Québec). Le 26 janvier dernier, l'animateur de radio lançait le concours «Déchirer Françoise David». Il demandait aux jeunes du secondaire IV de déchirer une page de leur manuel scolaire contenant un passage sur Françoise David et de la lui retourner pour avoir une chance de gagner un jeu «Guitar Hero».

Le manuel, dans une section intitulée «Le féminisme : un autre regard sur la justice», illustre ce sujet en présentant une militante pour la justice sociale. Le choix de madame David, figure de proue du mouvement des femmes du Québec, permet aux jeunes du secondaire IV d'identifier une personnalité actuelle que plusieurs connaissent. On la présente en lien avec son travail lors de la Marche du pain et des roses (1995) et de la Marche mondiale des femmes contre la pauvreté et la violence (2000). On conclue en disant qu'elle veut maintenant faire avancer la justice sociale par le biais de la politique. En réponse à des questions, elle fait état des gains du mouvement féministe et des dossiers qui doivent toujours être réglés. Il n'est aucunement question dans le manuel de son engagement actuel au sein de Québec Solidaire. Par ailleurs, le développement de sa carrière vers la politique ne peut en aucun cas être une raison pour occulter son travail comme militante féministe sur une période de plus de 20 ans.

Sous le prétexte de vouloir donner la parole aux jeunes, monsieur Bouchard dénigre cette militante et, par le fait même, l'ensemble du mouvement des femmes. Qu'il questionne l'utilisation de madame David comme exemple, c'est son droit. Au lieu d'inciter les jeunes à détériorer leur matériel scolaire, en les attirant par le biais d'un concours, il aurait pu créer un concours pour le «meilleur exemple de militante féministe». Cela aurait été une façon positive de développer l'esprit de recherche et d'analyse des jeunes.

Souhaitant une intervention de votre part, veuillez agréer, monsieur le secrétaire général, nos salutations distinguées.

Hélène Cornellier
Coordonnatrice du plan d'action et des communications

c.c: Madame Françoise David, ex-présidente - Fédération des femmes du Québec
Monsieur Jean-Paul Lemire, directeur, CJMF (93.3 FM)